

COMMUNE DE VRAIVILLE

Tél : 02.32.50.66.04

Fax: 02.32.50.88.28

Email : [mairie.vraiville @wanadoo.fr](mailto:mairie.vraiville@wanadoo.fr)**SEANCE DU 26 JUIN 2008****CD 81**

Suite à la réunion publique et après avoir pris connaissance du rapport de M r GAMBLIN, les entreprises contactées ne souhaitent pas revenir sur les travaux de l'entreprise SNTTP – GAGNERAUD .

Dans un premier temps, une expertise va être demandée à Mr FAUCON, Communauté de Communes et après la Commune se retournera vers l'entreprise qui a fait les travaux.

Le Conseil municipal approuve cette marche à suivre et donne son accord pour l'expertise.

Par ailleurs, un comptage des véhicules sera effectué du 01 Juillet au 08 juillet 2008 et il n'a pas été possible de faire dévier les camions de la CD 81.

FINANCES

La commission de finances s'est réunie le 19 Juin et Monsieur Hervé GAMBLIN a été nommé rapporteur.

Il expose donc au Conseil le bilan financier de la commune à savoir :

Compte administratif 2007 :	126 722 €
Travaux 2007 payés sur 2008 :	57.168 €
SOLDE REEL POUR 2008	69.554 €

Monsieur GAMBLIN informe le Conseil Municipal des principaux points faits par la Commune :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'évolution de celles-ci ont amenées le Conseil Municipal à revoir :

1. Arrêt de la sous-traitance du nettoyage des locaux communaux
2. Achats des fournitures directement par la commune
3. Contrôle du consommable (papier, impressions, produits d'entretien, etc)
4. Contrat téléphone, internet

AUGMENTATION DES FRAIS DU PERSONNEL COMMUNAL

Nous sommes passés de 64 000 € à 84.000 € de l'année 2003 à 2007

1. Nouvel employé communal
2. Augmentation des heures de travail de l'employée de cantine, d'école et de la secrétaire de mairie.

BULLETIN COMMUNAL

Monsieur le Maire souhaite informer les habitants à l'aide d'un bulletin municipal

Madame A. PREVOTEAU, C. DEVAUX, H. GAMBLIN, J. PAUMIER sont chargés d'élaborer celui-ci.

DIVERS

- 1) Peinture du château d'eau à refaire : Ton Pierre
- 2) La Cantine sera repeinte par Mr le Maire et l'employé communal la semaine Du 04 au 08 Août 2008.
- 3) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du problème des toitures de l'église, la Mairie, et la Salle des Fêtes et propose de réfléchir et revoir le problème en septembre.

CONGES D'ETE

LA MAIRIE SERA OUVERTE **EN JUILLET 2008** : permanences habituelles

EN AOUT 2008 : permanences de 16 h 30 à 18 h 30

BRUITS

le bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques etc.. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de **8 h 30 à 19 h 30**
- les samedis de **9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures**
- les dimanches et jours fériés de **10 heures à 12 heures.** »

En ce qui concerne les voitures, le bricolage des moteurs et les dérapages ne doivent pas nuire aux voisins.

LOGEMENT COMMUNAL

Pour information, le logement de la Mairie est libre au 1^{er} septembre 2008.

BONNES VACANCES A TOUS